

DOCTORAT Biologie - École Doctorale Santé, Sciences Biologiques et Chimie du Vivant (ED SSBCV)



Composante
Écoles
Doctorales



Lieu(x)
Orléans

Présentation

Compétences

Sciences de la vie

Contacts utiles

Contacts

<http://www.univ-orleans.fr/recherche/>

Admission

Conditions d'admission

- être titulaire d'un master à finalité recherche (ou d'un DEA)
- avoir reçu l'autorisation d'inscription par le président de l'Université sur proposition du directeur de l'école Doctorale, après avis du directeur de thèse.

Des dérogations peuvent être accordées

- aux candidats titulaires du grade de master professionnel

- aux candidats ayant effectué à l'étranger des études de niveau équivalent

Infos pratiques

Lieu(x)

 Orléans

Programme

Organisation

Pendant la préparation de leur thèse, les doctorants doivent participer aux enseignements, séminaires et stages proposés par le directeur de leur école doctorale